

DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE

Direction générale de l'environnement

**Projet « Malménergie Naturelle »  
Forages Montagny-1 et Montagny-2**

**Enquête publique portant sur :**

**Demande d'un permis de recherche en sous-sol pour la géothermie profonde et d'un permis de construire**

*Articles 10 et 27 de la loi du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol*

Le dossier est déposé au greffe municipal des Communes de Montagny-près-Yverdon et Yverdon-les-Bains ainsi qu'à la Direction générale de l'Environnement :

**Du 25 août au 25 septembre 2020 inclus.**

Les interventions doivent être consignées soit sur la feuille d'enquête, soit adressées par pli recommandé au greffe de Montagny-près-Yverdon, d'Yverdon-les-Bains ou à la Direction générale de l'environnement, dans le délai indiqué.

Afin de répondre aux questions concernant ce dossier, les Services de l'Etat, le maître d'ouvrage et ses mandataires tiendront une séance d'information le 03 septembre 2020 de 19h00 à 21h00 à la Grande salle de la Commune de Montagny-près-Yverdon.

**Communes concernées** : Montagny-près-Yverdon et Yverdon-les-Bains.

**Coordonnées principales du périmètre du permis de recherche en sous-sol** : 2'535'929/1'183'237, 2'538'244/1'182'111, 2'537'766/1'181'129 et 2'535'451/1'182'255 (système de référence : CH1903+ LV95).

**Ressource géothermale** : formation géologique du Malm (Tithonien, Kimméridgien et Séquanien) comprise entre 745 et 1'150 m de profondeur.

**Durée du permis de recherche en sous-sol** : deux ans.

**Descriptif des travaux** : le projet de géothermie profonde dit « Malménergie Naturelle » prévoit d'exploiter le réservoir aquifère du Malm pour chauffer les serres maraîchères de l'entreprise Stoll Production SA. Dans ce cadre, les travaux de recherche en sous-sol consistent en la réalisation d'une plateforme de forage d'une surface d'environ 7'000 m<sup>2</sup> et de deux forages déviés Montagny-1 (longueur forée de 1'546 m) et Montagny-2 (longueur forée de 1'760 m) afin d'atteindre une profondeur de l'ordre de 1'200 m. La durée prévisionnelle des travaux est de 5 mois.

Les parcelles concernées par les travaux se situent sur la Commune de Montagny-près-Yverdon :

- parcelle n°496 (Cochet Etienne)
- parcelle n°497 (Stoll Immobilier SA)

**Permissionnaire** : Malménergie Naturelle SA

**Plans** : Jacquier Pointet SA

**Informations générales :**

Département de l'environnement et de la sécurité  
Direction générale de l'environnement  
Géologie, sols et déchets  
Madame Sandrine Ortet  
Rue du Valentin 10  
CH - 1014 Lausanne  
[sandrine.ortet@vd.ch](mailto:sandrine.ortet@vd.ch)

Référence à spécifier dans tous les échanges : *EP-MENG-PRSS*